

SÉANCE DU 13 MAI 2008

REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE

Mme le Maire informe le Conseil que l'Inspection Académique de Seine-Maritime est conduite à envisager la transformation d'un emploi maternel en emploi élémentaire à l'école de Motteville, compte tenu de l'évolution des effectifs.

Pour éviter ce transfert il est envisagé l'intégration de la commune de Cideville au RPI Motteville-Flamanville.

Après en avoir délibéré, les Membres du Conseil décident avec : 11 votes pour, 2 votes contre et 1 abstention : l'intégration de la commune de Cideville au RPI Motteville-Flamanville.

DECISIONS MODIFICATIVES AU BUDGET

Mme le Maire expose au Conseil que les crédits prévus à certains comptes du budget de l'exercice 2008 étant insuffisants, elle propose d'effectuer les virements de crédits ci-après :

articles	D 61522	entretien de bâtiments	- 80
	D 673	titres annulés	+ 80

QUESTIONS DIVERSES

Mme le Maire donne lecture du courrier de Mr Delaunay Didier, Président de l'ASM Football.

Après l'avoir entendu, le Conseil Municipal confirme sa décision de construction du vestiaire sans l'option salle de réunions.